

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :

COMMUNE DE DINARD – Commande Publique - 47, bd Féart – BP 90136 - 35801 DINARD CEDEX
Téléphone : 02.99.16.00.00 / Fax : 02.99.46.80.09

2. Mode de passation :

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3. Objet du marché :

FOURNITURE ET POSE DE DEUX TERRAINS MULTISPORTS (2019-34 et 2019-35).

4. Forme du marché :

La consultation donnera lieu à un marché ordinaire

5. Lots :

Le marché est décomposé en deux lots :
Lot n° 1 : Terrain multisport Parc St Alexandre
Lot n° 2 : Terrain multisport rue des Elfes

6. Variantes :

Des variantes à l'initiative du candidat sont autorisées, conformément aux prescriptions du CCTP.

Des variantes sont exigées par l'acheteur et portent sur :

- ↳ PSE 1 : La peinture des palissades de couleur grise selon les prescriptions du CCTP ;
- ↳ PSE 2 : Le sol couvert par une résine selon les prescriptions du CCTP

7. Délai de validité des offres : 120 jours

8. Durée du marché :

Le marché démarre à compter de sa notification.
Le délai d'exécution des prestations court à compter des indications portées sur la notification et l'ordre de service de démarrage.
Livraison impérative des terrains multisports pour le 21 juin 2019.

9. Retrait du dossier de consultation :

Mairie de DINARD- Commande Publique - 47, bd Féart - 35800 DINARD
Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur la plate-forme <https://www.megalisbretagne.org/>

10. Réception des offres :

Les offres doivent être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.megalisbretagne.org/>

11. Date limite de réception des offres : Le 16/04/2019 à 12H00

12. Critères de jugement des offres :

| Critères de jugement des offres | Pondération |
|---|-------------|
| 1 - Prix (au vu de l'offre technique et financière) | 40 % |
| 2 - Valeur technique des offres 2.1. Qualité des matériaux 10 % 2.2. Qualité de la visserie 10 % 2.3. Procédé d'assemblage 10 % | 30 % |
| 3 – Garantie 3.1. Garantie structure 10 % 3.2. Garantie peinture et résine 10 % | 20 % |

| | |
|---|--------------------|
| <p>4 – Délais</p> <p>4.1. Durée des travaux avec planning fourni 5 %</p> <p>4.2. Délai d'intervention pour réparations 5 %</p> | <p>10 %</p> |
|---|--------------------|

13. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents mentionnés dans le règlement de consultation

14. Renseignements complémentaires pouvant être obtenus :

Ordre Technique : Franck GEORGES – Tel : 06.07.48.87.29

Courriel : franck.georges@ville-dinard.fr

Ordre Administratif : K. ALSAC / P. BANNIER - Tél : 02.99.16.00.00

Courriel : karine.alsac@ville-dinard.fr ou pascale.bannier@ville-dinard.fr

15. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de RENNES - 3 Contour de la Motte CS 44416 35044 Rennes

Renseignements concernant l'introduction des recours auprès :

Mairie de Dinard - Service Juridique - 47, Boulevard Féart - B.P 90136 - 35800 DINARD

Téléphone : 02.99.16.00.00 - Télécopieur : 02.99.46.80.09

16. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 20 mars 2019